



Quatrième réunion du Comité des Régulateurs Nationaux de
Télécommunications des Etats membres de l'UEMOA (CRTEL)



Abidjan, les 29 & 30 juin 2010

RAPPORT DE LA REUNION

1. INTRODUCTION

Les 29 et 30 juin 2010, s'est tenue à Abidjan (Côte d'Ivoire), la quatrième réunion du Comité des Régulateurs Nationaux des Télécommunications des Etats membres de l'UEMOA (CRTEL).

Ont participé aux travaux, les représentants des Autorités nationales de Régulation des télécommunications des Etats membres suivants:

- Le Bénin: Autorité Transitoire de Régulation des Postes et Télécommunications (ATRPT) ;
- Le Burkina Faso: Autorité de Régulation des Communications Electroniques (ARCE) ;
- La Côte d'Ivoire: Agence des Télécommunications de Côte d'Ivoire (ATCI) ;
- La Guinée-Bissau: Institut des Communications de Guinée Bissau (ICGB) ;
- Le Mali: Comité de Régulation des Télécommunications (CRT) ;
- Le Niger: Autorité de Régulation Multisectorielle (ARM) ;
- Le Sénégal: Agence de Régulation des Télécommunications et des Postes (ARTP) ;
- Le Togo: Autorité de Réglementation des secteurs de Postes et de Télécommunications (ART & P) ;

Ont également pris part aux travaux:

- ORANGE-CI représentant la Conférence des Opérateurs et Fournisseurs de services de Télécommunications (COFTEL) et MTN-CI ;
- Le Conseil des Télécommunications de Côte d'Ivoire (CTCI) ;
- La Commission de l'UEMOA.

La liste des participants est jointe en annexe 1.

2. CEREMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie d'ouverture a été présidée par Monsieur GUIBESSONGUI, Directeur de Cabinet Adjoint du Ministre des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (MNTIC) de la Côte d'Ivoire, représentant le Ministre.

Elle a été marquée par quatre (4) allocutions. Après les mots de bienvenue du représentant du Maire du Plateau, commune d'accueil de la réunion et du Directeur Général de l'ATCI, Président en exercice du CRTEL, Monsieur le Commissaire de l'UEMOA chargé du Département du Développement de l'Entreprise, des Télécommunications et de l'énergie a prononcé une allocution suivie du discours d'ouverture du Directeur de Cabinet du Ministère des NTIC.

Dans son mot introductif, Monsieur Sylvanus KLA, Président du CRTEL a souhaité la bienvenue aux participants, et s'est réjoui de la présence de l'ensemble des Autorités Nationales de Régulation. Il a souligné que le secteur des télécommunications et des TIC en pleine expansion, est caractérisé par l'apparition de nouveaux défis d'où le besoin de garantir une qualité de service au consommateur.

Il revient donc aux membres du CRTEL, de veiller à l'harmonisation des politiques de qualité de service dans l'espace UEMOA, de contribuer efficacement au développement durable des Télécommunications dans la sous région.

Monsieur Guy-Amédée AJANOHOUN, Commissaire de l'UEMOA chargé du Département du Développement de l'Entreprise, des Télécommunications et de l'Energie, pour sa part, a exprimé la gratitude de la Commission de l'UEMOA aux Autorités ivoiriennes pour avoir bien voulu abriter, à Abidjan, la présente réunion.

Il a exhorté les Régulateurs à rendre le CRTEL pleinement fonctionnel en faisant de celui-ci une structure de proposition et de veille technologique qui sache anticiper sur les évolutions rapides du secteur des télécommunications et des TIC.

Abordant le thème de la rencontre, il s'est dit convaincu que les propositions qui sortiront des travaux permettront de dégager des indicateurs de performance pertinents et d'exiger des opérateurs un service de télécommunications de bonne qualité dans l'espace UEMOA.

Dans son discours d'ouverture Monsieur le Directeur de Cabinet Adjoint du MNTIC, a rappelé l'objectif de la création du CRTEL et les missions qui lui sont dévolues.

Il a souligné que la libéralisation du secteur des télécommunications et des TIC, a engendré une apparition de nouveaux services de télécommunications, entraînant ainsi, pour les décideurs, des défis à relever. Il a terminé son discours en souhaitant que les conclusions des travaux permettent la prise de décisions idoines pour le développement des télécommunications dans les Etats membres de l'UEMOA.

3. BUREAU DE SEANCE

Pour la conduite des travaux, le bureau suivant a été mis en place:

- Président: **la Côte d'Ivoire;**
- Rapporteurs: **la Guinée -Bissau et le Mali.**

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour suivant a été adopté:

- 1- Présentation du rapport d'activités du Président sortant;
- 2- Présentation par les Autorités de Régulation sur l'évaluation de la qualité de service fournie dans leur pays respectif;
- 3- Reconnaissance mutuelle des homologations des équipements;
- 4- Perspectives;
- 5- Programme de travail jusqu'à la prochaine réunion du CRTEL et date de la prochaine réunion;
- 6- Divers.

5. SYNTHÈSE DES TRAVAUX

5.1. Rapport du Président sortant

Le Président a présenté son rapport qui s'articule autour des points suivants:

- Mise en œuvre des résolutions et recommandations issues de la troisième réunion du CRTEL tenue à Ouagadougou en Août 2009
- Les écarts
- Les recommandations

Activités réalisées au cours de l'exercice 2009-2010

Sur les dix résolutions et recommandations de la 3^{ème} réunion, dont l'exécution de certaines incombait aux Autorités Nationales de Régulation et à la Présidence du CRTEL, six (6) ont pu être entièrement ou partiellement exécutées.

Mise à jour de la Base de Données Statistiques sur le secteur des télécommunications et des TIC

Cette activité a été réalisée partiellement. Aussi, a-t-il été décidé que les données statistiques de 2009 soient transmises à la Présidence entrante du CRTEL au plus tard fin juillet 2010.

La réalisation du site web du CRTEL

Sur la base des observations apportées sur la maquette proposée par la Commission de l'UEMOA, il a été décidé de la mise en ligne du site WEB dans un délai de deux à trois mois, soit fin septembre 2010.

L'organisation d'un séminaire d'échange d'expériences sur les indicateurs de qualité de service

Ce séminaire qui devait avoir lieu dans le cadre de l'Assemblée Générale Annuelle de l'ARTAO au Bénin n'a pu se tenir, compte tenu de l'ordre du jour très chargé de cette rencontre. C'est la raison pour laquelle cette activité a été choisie comme thème principal de cette quatrième réunion du CRTEL.

L'organisation d'un séminaire d'échange d'expériences sur la lutte contre la cybercriminalité

Cette activité a été réalisée au cours de l'Assemblée Générale Annuelle de l'ARTAO tenue à Cotonou au Bénin. Il a été demandé à l'ATCI de produire un rapport relatif à cette activité et de le communiquer à la présidence entrante pour diffusion à toutes les ANR.

La réalisation de l'étude relative à l'évaluation des réformes dans le secteur des télécommunications dans l'espace UEMOA

L'objectif principal de cette étude est d'évaluer la contribution du secteur des télécommunications et des TIC à l'économie des Etats membres de l'Union.

Les termes de référence de cette étude ont été transmis à la Commission de l'UEMOA en vue de son financement.

La Commission de l'UEMOA a annoncé que ce financement sera inscrit dans le budget 2011.

Ecarls

La gestion de l'itinérance sous régionale

Les participants ont demandé à l'ATCI de se rapprocher de la CEDEAO qui conduit cette étude en vue de s'informer de son état d'avancement.

La réalisation de l'Etat des lieux des infrastructures régionales et internationales

Cette activité est reconduite pour l'exercice 2010-2011

Le renforcement des capacités des Autorités Nationales de Régulation (ANR) :

Une formation des membres des ANR avait été inscrite dans le programme d'activités 2009-2010 sur les réseaux NGN, la portabilité des numéros et le dégroupage.

La présidence entrante du CRTEL devra prendre contact avec l'UIT pour la réalisation des formations indiquées. Cette activité est reconduite pour l'exercice 2010-2011.

La coordination transfrontalière en matière de gestion des fréquences

Un groupe de travail composé de tous les membres du CRTEL et coordonné par M. Simon KOFFI (ATCI) a été mis en place. La mission du groupe est d'élaborer un accord cadre en vue de la coordination et de la gestion des fréquences aux frontières.

Recommandations pour le prochain mandat

A la suite de cette présentation, les participants ont fait des commentaires et propositions pour améliorer ledit rapport.

5.2. La qualité de service de télécommunications

Conformément au thème de la réunion, six ANR (la Côte d'Ivoire, le Benin, le BurkinaFaso, le Mali, le Niger et le Sénégal) ont eu à présenter la méthode d'évaluation de la qualité de service de télécommunications de leur pays.

A l'issue de ces présentations on peut retenir ce qui suit:

- chacun des six pays a défini soit une politique, soit une stratégie de contrôle de la qualité de service;
- tous les pays, à l'exception du Mali, ont réalisé une ou plusieurs expériences en matière de mesure de OoS.

Dans le cadre de la poursuite de la réflexion sur ce sujet, il a été mis en place un groupe de travail présidé par le Sénégal.

Le groupe de travail devra livrer les résultats de ses travaux fin septembre 2010.

5.3. Reconnaissance mutuelle des homologations

Un groupe de travail présidé par le Mali et comprenant tous les membres du CRTEL a été mis en place en vue de proposer un cadre commun d'homologation des équipements.

5.4. Programme de travail pour le prochain mandat

Le programme de travail arrêté à la troisième réunion n'ayant pas été entièrement exécuté, la réunion a reconduit les activités non achevées et a inscrit deux nouvelles activités dans le programme et le chronogramme de mise en œuvre joints en annexe 2.

5.5 Date et lieu de la prochaine réunion du CRTEL

Conformément au règlement intérieur, la Guinée Bissau a accepté d'accueillir la prochaine réunion en juin 2011. La date sera confirmée de commun accord avec la commission de l'UEMOA.

6. MISE EN PLACE DU NOUVEAU BUREAU

Conformément aux statuts du CRTEL, l'ICGB de la Guinée Bissau et le CRT du Mali ont été désignés pour assurer, respectivement, la Présidence et la Vice-présidence du CRTEL pour un mandat d'un an.

7. DIVERS

Le Sénégal et le Togo ont informé les participants de la nomination d'un nouveau ministre en charge des télécommunications dans leur pays respectif.

La commission de l'UEMOA a informé les participants de la tenue d'une réunion des ministres en charge des TIC le 29 juillet 2010 à Bamako.

La question de la transition de la radiodiffusion de l'analogique vers le numérique a fait l'objet d'un long échange de points de vue. Les participants ont demandé que le sujet soit évoqué lors de la réunion des Ministres chargés des TIC prévue à Bamako.

8. CEREMONIE DE CLOTURE

La cérémonie de clôture a été co-présidée par les Présidents sortant et entrant.

Avant que le Président entrant ne prononce l'allocution de clôture des travaux, le rapport final de la réunion a été adopté.

Les participants ont adressé leurs remerciements à Son Excellence, Monsieur Laurent GBAGBO, Président de la République, au Gouvernement et au Peuple ivoirien, pour l'accueil chaleureux dont ils ont bénéficié et pour toutes les facilités mises à leur disposition tout au long de leur séjour en Côte d'Ivoire.

Les participants ont également remercié la Commission de l'UEMOA pour son soutien constant à la réalisation des activités du CRTEL.

Fait à Abidjan, le 30 juin 2010

Les Rapporteurs

Teofilo LOPES

Kassoum KONATE

Le Président de séance

Sylvanus KLA